

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de MOLIÈRES-SUR-CÈZE
se réunira, en séance ordinaire le 28 avril 2026, à 18 heures 00.

Objet de la réunion

1. Budget principal : Adoption du Compte Financier Unique (CFU)
2. Budget Eau et Assainissement : Adoption du Compte Financier Unique (CFU)
3. Budget principal : Affectation du résultat 2025
4. Budget Eau et Assainissement : Affectation du résultat 2025
5. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026
6. Budget principal : Vote du budget primitif 2026
7. Budget Eau et Assainissement : Durée d'amortissement des biens
8. budget Eau et Assainissement : Vote du budget primitif 2026
9. SIVU : Ruisseaux Couverts : Convention tripartite
10. Dénomination des voies quartier du Paillet
11. Dénomination de la Voie Mas Timinsky
12. Droit de place
13. Site industriel : Cession parcelle AE 312
14. Désignation d'un représentant de la commune au Centre Socio Culturel

Fait à Molières-sur-Cèze, le 23 avril 2026

La Maire

